



Dimanche Pays Charolais

Brionnais - Charolais - Val de Loire

Dimanche 30 novembre 2003

ÉCOLE

Sensibilisation aux méfaits du tabac

Michelle Affonso, présidente de l'association d'aide aux victimes du tabagisme et M. Peschang, juriste de l'association qui s'assure du respect de la loi Evin dans les établissements scolaires, intervenaient auprès des enfants de cours moyen de l'école des Champs Seigneur de Paray.

Il s'agissait d'un moment de sensibilisation à la lutte contre le tabagisme grâce à divers documents et thèmes choisis par les enseignants au préalable. La séance débutait par le visionnage d'une vidéo intitulée « Sammy et l'île de Tabaccos » réalisée par l'association « Pari sans tabac ». Place était ensuite laissée aux enfants qui par diverses questions ont pu aborder la problématique de ce fait de société qui fait couler beaucoup d'encre depuis quelques mois en particulier.



La période de fin de primaire paraît au premier abord surprenante pour une sensibilisation aux méfaits du tabac ; elle s'appuie cependant sur diverses statistiques qui montrent que l'âge de découverte de la cigarette se situe aux alentours dès ans et 3 mois ce qui correspond à l'âge d'entrée des

jeunes en 6e. Il paraît ainsi tout à fait normal d'effectuer cette démarche de sensibilisation dans les mois qui précèdent ce grand changement. Celle-ci ne travaille pas seule pour une aussi grande cause puisqu'elle se sert notamment de documents édités par la Ligue contre le Cancer comme par exemple un agenda anti-

tabac qui au moyen de devinettes et pages ludiques sensibilisent les plus jeunes aux dangers de la cigarette.

En fin de séance la présidente de l'association remettait à chacun une attestation : les enfants s'engageaient à relayer le message auprès des autres jeunes et des adultes, ces derniers ayant un véritable rôle à jouer actuellement dans la prévention : « Pour ne pas me faire manipuler, pour sentir bon, pour avoir une bonne haleine, pour être en forme, pour rester en bonne santé, pour protéger mes poumons et ceux des autres, pour respecter la loi, pour que mes sous ne partent pas en fumée, je m'engage à faire passer ce message de santé ».

Belle initiative donc qui est à reconduire dans d'autres établissements et qui nécessitera aussi un suivi sur le long terme pour s'assurer d'une action véritablement efficace.